

BULLETIN D'INSCRIPTION SÉMINAIRE SUR LA RÉVISION

Peut être retourné également par FAX au **N° 021 671 30 26**

DONNÉES PERSONNELLES

Nom _____

Prénom _____

Adresse privée _____

Tél. privé _____

Nom et adresse de l'employeur _____

Tél. _____

Télécopie _____

E-mail _____

Lieu, date _____

Signature _____

- Membre IREF / USF / SWISCO
 Non membre IREF / USF / SWISCO
 Je désire devenir membre de l'IREF
(part unique de co-fondateur de CHF 1000.-)

PROGRAMME 4 mars 2008 : 14h00 – 17h00 (suite)

14h00 – 15h30 Présentation et remise d'exemples de tous les documents à établir:
– Le Notaire Ch. Ayer
Choix du mode de révision, opting-out etc.
Exemple, extraits d'assemblée générale des actionnaires pour la SA, des associés pour la sàrl
Formes juridiques et documents à établir soit par le notaire soit par la fiduciaire

15h30 – 16h00 Pause

16h00 – 17h00 – Le Registre du Commerce P. Bovey
Inscription de l'organe de contrôle
Vérification de la qualification du réviseur
Procédure formelle
Modèles de documents à fournir

PROGRAMME 18 mars 2008 : 9h00 – 17h00

08h45 – 09h00 Accueil – café de bienvenue D. Ducry

09h00 – 10h30 Comment tenir les notes de révision D. Ehret et
Impact des notes sur la responsabilité Ph. Zaud
Modèles de notes

10h30 – 11h00 Pause

11h00 – 12h00 Notes de révision, suite idem

12h00 – 14h00 Pause déjeuner

14h00 – 15h30 Présentation des Normes d'Audit D. Ehret et
Suisses (NAS) Ph. Zaud
Modèles de rapports spéciaux
Apports en nature
Fusion, scission, liquidation, etc.

15h30 – 16h00 Pause

16h00 – 17h00 Mise en place d'un système de qualité idem
de l'auditeur

HORAIRE

08h45 – 09h00	Accueil
09h00 – 10h30	Séminaire
10h30 – 11h00	Pause
11h00 – 12h00	Séminaire
12h15 – 14h00	Repas
14h00 – 15h30	Séminaire
15h30 – 16h00	Pause
16h00 – 17h00	Séminaire

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 2'000.- pour les membres
USF/IREF/SWISCO
CHF 3'000.- pour les non-membres
Elle comprend les repas de midi, eau minérale,
vin, café inclus, les boissons pendant les pauses
et la documentation.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Le délai d'inscription expire le 15 février 2008.
Chaque inscription fera l'objet d'une confirma-
tion. Le paiement est dû au plus tard deux se-
maines avant le séminaire sous peine
d'invalidation de l'inscription.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de retrait jusqu'au 14 février 2008 au
plus tard, la finance d'inscription sera rembour-
sée, sous déduction de CHF 250. –; après cette
date, aucun remboursement ne sera effectué et
l'intégralité du paiement est requise.

DOCUMENTATION

Elle sera remise aux participants à leur arrivée
au séminaire

IREF
INSTITUT
ROMAND
D'ETUDES
FIDUCIAIRES

AV. DES BAUMETTES 11
1020 RENENS
TEL 021/671 30 25
FAX 021/671 30 26
INFO@IREF.CH
WWW.IREF.CH

SÉMINAIRE SUR LA RÉVISION

26 février, 4 et 18 mars 2008, 9H00 – 17H00

**HÔTEL LAUSANNE PALACE
LAUSANNE**

Fondation de l'Union Suisse des Fiduciaires STV/USF

ANIMATEURS

Monsieur Frank Schneider

Directeur de l'Autorité de Surveillance de la Révision (ASR), Berne
Expert comptable diplômé

Monsieur Boris Perrod

Responsable du service juridique de l'ASR
Avocat

Monsieur André Donzé

Associé Fiduciaire Saugy SA à Lausanne
Expert comptable diplômé, expert en finance et
controlling diplômé, expert fiscal diplômé

Monsieur Laurent Chappuis

Associé Fiduciaire Saugy SA à Lausanne
Expert comptable diplômé, licencié HEC

Monsieur Manuel Leuthold

Regional Head Western Switzerland à l'UBS

Madame Chloé Ayer

Docteure en droit, notaire à Fribourg

Monsieur Pascal Bovey

Office fédéral du registre du commerce
Avocat MBL

Monsieur Didier Ehret

Associé PriceWaterhouse Coopers
Expert comptable diplômé

Monsieur Philippe Zaud

Associé PriceWaterhouse Coopers
Expert comptable diplômé

RESPONSABLE DU SÉMINAIRE

Monsieur Dominique Ducry

Expert en finance et controlling, Arconciel
Tél. 079 288 40 60

OBJECTIFS

- Se familiariser avec la Loi Sur la Révision (LSR) entrée en vigueur en septembre 2007.
- S'informer sur la marche à suivre pour l'agrément provisoire et définitive des réviseurs. Que deviennent ceux qui n'ont pas fait leur inscription avant le 31 décembre 2007 ?
- Comprendre les implications sur la révision des petites et moyennes entreprises.
- Maîtriser les documents formels à fournir lors d'une révision ou d'une modification de la société.
- Etre à même de conseiller nos clients sur les choix qui s'offrent à eux et les démarches à entreprendre.
- Se mettre à jour avec les Normes d'Audit Suisses (NAS), tant en contrôle restreint qu'en contrôle ordinaire.
- Se familiariser avec les rapports spéciaux, les remarques à formuler dans les rapports d'organe de contrôle, les extraits d'assemblée générale et les documents à préparer pour le notaire ou le registre du commerce.
- Elaborer une planification de la révision, de manière formelle.
- Tenir des notes de révision conformes aux exigences de la loi.
- Découvrir ou mettre à jour les connaissances du système de contrôle de qualité du réviseur exigé pour l'agrément.

PROGRAMME 26 février 2008: 9h00 – 17h00

08h45 – 09h00 Accueil – café de bienvenue
09h00 – 10h30 Présentation de la LSR, types de révisions, types de réviseurs

D. Ducry
F. Schneider

10h30 – 11h00

Pause

11h00 – 11h30

Agrémentation des réviseurs, état des enregistrements provisoires, procédure d'agrémentation définitive, nouveaux enregistrements

B. Perrod

11h30 – 12h00

Questions

12h00 – 14h00

Pause déjeuner

14h00 – 14h30

Position de l'UBS face à l'opting-out
Position des Banques Raiffeisen face à l'opting-out

M. Leuthold
G. Staehli

14h30 – 15h30

Le contrôle restreint
Norme à disposition, indépendance
Compatibilité révision et comptabilité,
Travaux d'audit à effectuer, risques inhérents

L. Chappuis

15h30 – 16h00

Pause

16h00 – 17h00

Modèle de calcul du seuil de matérialité,
SCI Système de Contrôle Interne
Annexe: évaluation des risques
Honoraires

L. Chappuis

PROGRAMME 4 mars 2008 : 9h00 – 12h00

08h45 – 09h00

Accueil – café de bienvenue

D. Ducry

09h00 – 09h30

Historique de la LSR

A. Donzé

09h30 – 10h30

Cas pratiques de rapports:
Surendettement en contrôle restreint et ordinaire
Sàrl, cas spéciaux, bilan d'ouverture en contrôle restreint et en contrôle ordinaire

L. Chappuis

10h30 – 11h00

Pause

11h00 – 12h00

Déclaration d'intégralité, management letter,
Remarques à faire dans les rapports

L. Chappuis

12h00 – 14h00

Pause déjeuner

